



David Sorenti, de Nidau, commente l'opinion de Mario Cortesi sur le règlement biennois sur la réclame (BIEL BIENNE du 5.9.) et se demande si lui et le bilinguisme c'est:

Je t'aime... moi non plus?

L'argumentaire de Mario Cortesi contre la publicité en allemand et en français à Bienne (si le français devient obligatoire dans les publicités, pourquoi pas des publicités en italien, espagnol, portugais, turc, albanais, etc.) me laisse perplexe. L'article 3 du règlement de la ville de Bienne est clair à ce sujet: les deux langues officielles à Bienne sont l'allemand et le français. Le journal BIEL BIENNE en est un bon exemple. Alors permettez-moi cette question: est-ce que le propriétaire principal et rédacteur du BIEL BIENNE a un problème avec le bilinguisme?

David Sorenti, Nidau